

Gros Plan

L'Igad, pour un développement agricole et élevage périurbain



L'entrée principale de l'Igad, sis à Sibang (PK 8), dans le 6e arrondissement de Libreville.



Vue partielle des cultures maraîchères d'Alibandeng, dans le premier arrondissement de Libreville.

Photo : C.O.

Photo : C.O.

C.O.

Libreville/Gabon

Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, cet organisme, qui n'est pas simplement une structure stratégique, avec plusieurs partenaires et d'importants projets, a vocation à prendre en compte toute la chaîne du développement de l'agriculture et de l'élevage.



Photo : C.O.

Un agriculteur formé par l'Igad récolte les fruits de sa bananeraie après quelques mois de travail, dans le Moyen-Ogooué. Photo de droite : L'élevage de porcs au quartier Alibandeng.



Photo : C.O.

CREE le 19 mai 1992 comme association à but non lucratif, régie par la loi 35/62 de décembre 1962, à l'initiative de l'Etat gabonais, d'Elf Gabon devenu Total Gabon et d'Agrisud International, l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad) est reconnu sous le N° 207/MATCLD/SE/SG/DG AT/DAG/SAG.

Ses principaux objectifs consistent à valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitation agricole au Gabon, selon le concept d'Agrisud, dont les caractéristiques sont, une agriculture basée sur l'exploitation familiale, un développement rural péri-urbain, une agriculture intensive à partir de la reconstitution des sols et leur fertilisation, des systèmes de production performants et rentables, intégrant, dans la mesure du possible, une première transformation.

A ces objectifs se sont ajoutés, il y a quelques années, l'élevage de poules pondeuses et de porcs, sans oublier l'approvisionnement des marchés urbains en produits-frais locaux.

A en croire Pascal Pommarel, l'actuel directeur général de cette association située à Sibang-PK8, dans le 6e arrondissement de Libreville, l'Igad n'est pas simplement une structure stratégique, mais la traduction pra-

tique d'une vocation prenant en compte toute la chaîne du développement agricole. A savoir, la conception, l'exécution, la formation, le contrôle et l'accompagnement des agriculteurs dans l'exercice de leur métier. Sa vocation étant d'insérer, dans le circuit économique, des personnes en situation de précarité, en les aidant à devenir des personnes indépendantes. «Notre méthode consiste en une prise en charge complète de l'agriculteur, afin d'optimiser son autonomie et sa capacité de gestion de son activité», précise Pascal Pommarel. Une méthode, ajoute-il, qui consiste à garantir aux promoteurs, le choix d'activités, l'apprentissage de base, la maîtrise du système d'exploitation et le développement durable de l'activité. Sur ce dernier point, il s'agit d'œuvrer en veillant aux exigences actuelles de développement, à travers la recherche d'une viabilité économique (marchés porteurs, rentabilité, répartition équitable de la valeur ajoutée et structuration des filières), la prise en compte du respect de l'homme (autonomie économique et sociale, égalité homme/femme, droits humains et citoyenneté), l'optimisation du respect de l'environnement (gestion raisonnée des ressources naturelles telles



Photo : C.O.

Le directeur général de l'Igad, Pascal Pommarel.

que l'eau et les sols, maîtrise des équilibres et sauvegarde des écosystèmes et de l'agroécologie, puis l'optimisation du transfert de savoir-faire aux bénéficiaires (formation professionnelle).

Depuis sa création, l'Igad agit sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, et son conseil d'administration est présidé par le Haut-Représentant personnel du chef de l'Etat, Mme Honorine Dossou-Naki. Elle est assistée par des administrateurs, administrateurs honoraires, observateurs...et par la direction générale.

FONCTIONNEMENT Dans son fonctionnement, l'Igad a de nombreux partenaires. Il s'agit de organisations internationales, inter-gouvernementales et non gouvernementales. Tout organisme et institut de droit public ou privé

tionnelle à la contribution annuelle de chacun desdits membres associés, à raison d'un siège par tranche de participation de 10% de budget annuel. Les contributions apportées par un membre associé entrant serviront à diminuer les contributions dues par les autres membres de l'Igad, au titre du plan d'activités pluriannuel en cours, visé à l'article 8-1. Toutefois, il appartient au conseil d'administration de décider l'affectation de ces

désireux de s'associer avec cet institut et contribuer financièrement ou en nature à son fonctionnement, peut devenir membre associé. La demande d'admission est soumise à l'approbation du conseil d'administration, qui détermine les modalités d'adhésion. Celles-ci, arrêtées d'un commun accord, font l'objet d'un protocole entre le nouveau membre associé et l'Igad. Ledit protocole définit, notamment, les formes de collaborations envisagées, le niveau de la contribution financière, la durée de l'accord qui ne peut être inférieur à 5 exercices annuels, le droit du nouveau membre associé à siéger aux organes de décision de l'Institut... Quant aux protocoles, ils sont établis pour respecter, entre autres principes, la représentation des membres associés au Conseil, qui est propor-

nouvelles ressources au financement d'activités spécifiques.

Pour mieux asseoir sa politique, afin d'atteindre ses objectifs, l'Igad met en pratique des projets, dont l'un des principaux est le Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (Prodiag). Celui-ci vient à la suite du Projet d'appui au développement de l'agriculture périurbain (Padap) et du Projet extension maraîchère, mis en œuvre aussi par l'Igad et clôturés fin 2009. Il est appelé à confirmer les résultats acquis et à les amplifier.

Le Programme intervient dans les secteurs de la production vivrière et maraîchère, du petit élevage et de la transformation agroalimentaire, par un accroissement important de l'investissement. La finalité étant, notamment l'accroissement de la contribution du secteur agricole au PIB national et l'augmentation de la part des produits locaux dans le panier de la ménagère.

Anniversaire



Un an de plus.

En ce jour spécial, je te souhaite Joyeux Anniversaire "Mon Cœur".

Au fil du temps, rien n'a réussi à ébranler notre Amour. Que le Dieu Tout-Puissant déverse ses grâces sur nous et t'accorde longue vie. Tes enfants et ta charmante épouse

BILLY M. Rose